



NCAP

Public : IDE libéral, IDE, secrétaire médicale, service de facturation

Prérequis : Aucun

Formateur : Infirmier Diplômé d'Etat Libéral depuis plus de 5 ans, certifié de la Fédération Française de la Formation Professionnelle (CPFFP)

Format : présentiel / visioconférence

Accessible aux personnes en situation de handicap

Durée : 14h soit 2 jours consécutifs

Date et lieu : selon le calendrier de l'Infcı

Tarif : 580€. Déjeuner et pause offerts

Prise en charge :

- FIF PL
- Autofinancement

Délai d'accès : Inscription possible jusqu'à 10 jours avant le début de la formation (délai plus court : nous contacter)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les textes réglementaires de la profession infirmière et ceux de l'exercice libéral

- Identifier les moyens de traçabilité des soins
- S'approprier toutes les dispositions générales de la NGAP et les avenants
- Maîtriser le titre XVI de la NGAP

Méthodes pédagogiques :

La formation est organisée afin d'être dispensée en présentiel et en visioconférence, en alternant les méthodes recommandées par la HAS, à savoir :

- La méthode affirmative/expositive afin de transmettre les connaissances théoriques nécessaires à l'acquisition des savoir essentiels ou de préciser des notions vues au travers d'autres méthodes,
- La méthode affirmative/démonstrative afin de s'approprier les principes de bases de la cotation et ses règles de cumuls,
- La méthode interrogative dans le but de rendre les apprenants acteurs de leur formation et de leur évolution en compétence, en exposant, au travers des questionnements du formateur, leurs habitudes professionnelles, ainsi de leurs connaissances ou compétences déjà acquises lors de formations précédentes et ainsi les partager au groupe,
- La méthode active afin de rendre les apprenants acteurs de leurs formations, mais aussi de leur permettre de maîtriser les soins de la pratique courante et les soins spécialisés de la NGAP infirmière, afin d'appliquer les cotations correspondantes aux prescriptions proposées.

Méthodes d'évaluation :

- Pré-test : évaluation des connaissances
- Post-test : évaluation des acquis de la formation
- Évaluation à chaud : satisfaction du stagiaire de la session de formation
- Évaluation à distance : auto-évaluation du stagiaire sur son niveau d'acquisition

Programme développé :

1^{ère} Journée de formation

- Accueil - Présentation et attentes individuelles – Pré tests
- Objectifs de la formation
- Historique et législation NGAP
- Rôle propre, rôle prescrit
- Dossier de soins et traçabilité
- NGAP et disposition générales, règles de facturation, lettres clefs
- Règles de cumuls, majorations, déplacements
- Calendrier des derniers avenants
- Téléconsultation, télésanté
- Aides annuelles
- Analyse du chapitre 1 du titre XVI de la NGAP “Soins de la pratique courante”
- Quizz et exercices de cotation puis corrections
- BSI (Chap I, art 12)

2^{ème} Journée de formation

- Retour J1
- Analyse du chapitre 2 du titre XVI de la NGAP : “Soins spécialisés”
- Focus sur les perfusions
- Exercices d’applications sur les perfusions
- Exercices de cotation et leurs corrections
- Echanges sur les ordonnances difficiles
- Retours / tour de table
- Post test – questionnaire de satisfaction